

Epl Réseau

Club des juristes

Jeudi 21 Mars 2018

Au siège de la Fédération, 75008 Paris

Ordre du jour

9h3o Accueil café

10h00

Comment rendre les marchés publics conformes aux RGPD ?

- Rappel des enjeux et objectifs du RGPD, de la nouvelle loi Informatique et liberté du 20 juin 2018 et de l'arrêté du 14 avril 2017
- Quelles clauses dans les marchés publics pour satisfaire la réglementation relative aux données personnelles ?

Thomas ROUVEYRAN, Seban & Associés

11hoc

Le code de la commande publique

- Décryptage des enjeux des nouvelles réglementations : ordonnance du 26 novembre et décret du 3 décembre
- > Les conséquences pratiques

Pierrick CARADEUX, Caradeux consultants

Laurent SERY, Adamas

12h30 Déjeuner

14hoo

Arrêté des comptes

- Rapport sur le gouvernement d'entreprise et rapport de gestion
- Diligences du CAC relatives au rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Conséquences des évolutions réglementaires

Vincent COCUELLE, Orcom

15hoo

Etats des lieux du « in house »

- > Sem, Spl et filiales face aux
- > In house et contrats

Marie COURROUYAN, Responsable juridique, Pôle Intermétiers - FedEpl

16hoo Actualités

- > Spl et décision du Conseil d'Etat du 14 novembre 2018
- > Sem holding: nouvelle jurisprudence

Marie COURROUYAN, Responsable juridique, Pôle Intermétiers – FedEpl

François PEAU, Responsable du service Organisation et droit des entreprises- SCET DEIP

17 hnn . Ein das travaux